

Discours de vœux de Raynald Tanter

Président de la communauté de communes du Pays Bigouden Sud

Île-Tudy - Jeudi 14 Janvier 2016

L'année terrible que nous venons de vivre au regard des atrocités qui ont été perpétrées sur notre territoire national restera dans nos mémoires comme une blessure douloureuse. Une blessure douloureuse pour notre pays, mais aussi pour chacune et chacun d'entre nous qui, de près ou de loin, avons été touchés par ces actes particulièrement immondes. Une blessure si douloureuse, qu'elle a suscité en nous, une saine réaction d'unité nationale et de solidarité internationales.

Face à des attaques guerrières envers nos valeurs républicaines, c'est un véritable esprit de résistance qui est apparu.

Face à la propagande d'idéologies extrêmes, c'est avec l'arme de la tolérance et celle de la laïcité que nous avons répondu.

Les bigoudens se sont massivement et tout naturellement associés à cet élan spontané. Et, nous devons en être fiers.

N'ayons pas de pudeur à montrer notre émotion, et comme nous l'avons exprimé dans chacune de nos communes à l'occasion des vœux, je souhaite que nous ayons une pensée sans fin pour les victimes de cette barbarie sans nom.

Tout ceci, nous amène bien évidemment, sur un tout autre registre, à relativiser l'importance de sujets, tels que nous les avons subi en 2015 et les subissons encore en ce début 2016 dans la gouvernance même de notre communauté de communes.

Je ne m'y étendrai pas, rassurez-vous, mais permettez-moi tout de même d'en dire quelques mots.

En Juillet dernier, David Chevrier, alors 1^{er} Vice-Président en charge de la Commission économique, a souhaité mettre fin à ses fonctions pour des raisons tout à fait respectables.

Je le remercie d'ailleurs une nouvelle fois pour son implication lors du précédent mandat comme pour le début de celui-ci.

Dès lors, au regard de ce qui était en marche, je me suis attaché à faire en sorte que cette volonté unanime de faire du volet économique l'axe fort de la mandature soit encore plus affichée et aboutisse à des concrétisations telles qu'elles apparaissent déjà.

En respectant l'équilibre des sensibilités politiques, certes, mais je dois dire surtout en prenant en compte l'envie de Christine Zamuner et de Gylhaine Calvez de vouloir s'investir dans cet enjeu essentiel, avec leurs compétences et leurs expériences respectives en la matière, j'ai souhaité qu'elles deviennent vice-présidentes. Ce qu'elles ont accepté et que notre assemblée a validé avec une très large majorité, ce dont je me réjouis.

A peine avons-nous eu le temps de nous installer dans cette nouvelle organisation de gouvernance, que le schisme municipal de Plobannalec-Lesconil est venu élabousser le bon fonctionnement de notre communauté de Communes.

Je ne veux pas me prononcer sur le bien-fondé de cet épisode regrettable, même si je n'en pense pas moins, mais une chose est sûre c'est que j'en avais averti les protagonistes quant aux effets collatéraux sur notre communauté de communes.

- ⇒ À l'heure où toute une série de nouvelles compétences viennent s'imposer à nous de par la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la république),
- ⇒ À l'heure où des choix importants doivent être faits en matière notamment de compétences portuaires ou encore de tourisme,
- ⇒ À l'heure des chantiers de mutualisation et de l'instauration de nouveaux partenariats avec nos territoires voisins,
- ⇒ À l'heure où nous devons nous imposer comme collectivité responsable et reconnue,
- ⇒ À l'heure où nos concitoyens sont en demande de plus de rigueur et de transparence de la part de leurs élus,

Je pense qu'il est souhaitable, je dirais même essentiel que nous, élus comme fonctionnaires, puissions travailler dans un climat autant de stabilité que de sérénité.

C'est en tous les cas, ce à quoi j'aspire, ce, à quoi je l'espère nous aspirons tous, **dans le respect de nos différences et pour le seul intérêt général de notre territoire et de ses habitants.**

Ceci dit, la situation étant ce qu'elle est, nous nous devons de faire avec, en nous conformant aux règles édictées par la Loi et en respectant le calendrier électoral que nous connaissons déjà (NDLR les élections auront lieu le 31 janvier 2016).

Je veux simplement dire que, dans ce processus engagé, nous avons franchi une première étape qui est celle de la définition de nombre de nos conseillers communautaires et de leur représentation.

Regrettant que deux de nos communes ont été lésées d'un représentant, je me réjouis tout de même que notre esprit de solidarité soit demeuré intact et qu'un accord ait été trouvé sans difficulté.

Ce qui compte au regard de cette situation que nous subissons et que nous n'avons pas voulue, c'est d'avoir immédiatement et sans attendre fait savoir notre détermination à poursuivre le travail engagé, à ne pas freiner notre élan collectif pour affirmer ce dynamisme qui, j'en suis intimement persuadé, est désormais la marque de notre action communautaire.

Une action communautaire, dont il faut que je vous parle parce qu'elle existe,... parce qu'elle se développe, parce qu'elle évolue !

Il ne vous aura pas échappé que le thème choisi pour illustrer nos vœux est le verbe **OSER**.

Osez, le Pays bigouden Sud.

Cette invitation, cette incitation à adopter le Pays bigouden traduit la confiance que nous portons en nous-même pour la l'avenir de notre territoire et dans les moyens que mettons en œuvre pour y arriver.

Pour ce qui concerne le volet économique, faire passer le message comme quoi **il faut Oser investir, Oser innover, Oser se développer dans le Pays bigouden Sud**, suppose d'offrir les conditions d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projet.

En 2015, nous avons terminé les travaux d'aménagement de la Zone d'activité de Prat Gouzien à Penmarc'h pour offrir 30 000 m² de terrains désormais commercialisables.

Nous avons fini les travaux de voirie sur Ti-Boutic à Plomeur.

Nous continuons pour cette année à densifier notre offre foncière d'entreprises. En effet nous venons d'obtenir le permis d'aménager sur Séquer Nevez à Pont l'Abbé, pour une surface de 15 200 m². Les travaux doivent débuter en février/mars.

Suivra l'aménagement de la Zone de Penarun à Plobannalec-Lesconil pour 10 700 m². Cette nouvelle offre apparaît comme nécessaire, quand on sait ces derniers temps nous avons vendu 9 lots sur les zones existantes. Et que, ma foi, ce qui est plutôt bon signe, nous avons aussi quelques demandes sous le coude.

Parmi les autres perspectives en la matière, et je considère que ce sont des projets prioritaires, il y a notamment celui de l'alimentation en eau de mer propre sur la zone de Toul Car Bras à Treffiagat. L'installation des entreprises liées aux nouvelles technologies marines en dépend. C'est une condition sur cette zone, mais aussi dans nos ports.

Dans la feuille de route que nous nous sommes fixée pour les mois à venir, se situe également en bonne place l'accompagnement en matière d'immobilier d'entreprises.

Nous étions avant hier, avec Christine Zamuner, à Concarneau pour toute autre chose, mais nous en avons profité pour visiter un équipement parfaitement adapté aux premiers pas des porteurs de projet.

Nous avons convenu qu'il nous fallait absolument aussi être présents sur cet aspect de développement pour notre territoire. J'ai eu maintes fois l'occasion de le répéter, cela est un de mes chevaux de bataille.

D'ailleurs, une de nos fiertés de 2015 et pas la moindre, en la matière, c'est bien notre forte implication dans le projet de réhabilitation de la criée de Lesconil. Réhabilitation prévue pour permettre le développement d'une entreprise et des emplois sur ce site.

Quand je dis fierté, le mot n'est pas usurpé, quand on connaît toutes les tracasseries à faire aboutir une solution sur les espaces portuaires qui comme chacun le sait possèdent un statut juridique particulier, sans compter les différents intervenants.

Et que pour la première fois, notre communauté de communes a été partie prenante.

Ce n'est pas rien, car au-travers de cette opération, nous avons donné un signal fort à qui veut bien l'entendre, que notre **Communauté de communes se veut d'être un interlocuteur incontournable dans la définition de la politique économique de notre territoire.**

Je le répète et je veux rassurer les uns et les autres, nous le voulons dans un esprit de pur partenariat.

Je veux aussi marteler, que l'avenir de notre économie locale, passe par nos ports, par les capacités qu'ils dégagent dans de nombreux domaines.

Le Département nous l'a dit. Nous avons été la première intercommunalité possédant des ports départementaux à manifester notre volonté à travailler dans ce sens.

La loi NOTRe est venue bousculer un tant soit peu l'étude portant sur la stratégie des ports départementaux que ce soit en matière de Pêche ou de Plaisance.

Sachez que nous sommes particulièrement présents dans la discussion avec Le Département, mais aussi avec nos partenaires portuaires.

Cette année sera particulièrement cruciale en la matière. À notre échelle, nous nous devons également de définir une stratégie portuaire pour notre territoire. C'est ce quoi nous nous sommes engagés d'ores et déjà. Christine Zamuner et les services de la CCPBS sont à la manœuvre et ont déjà rencontré nombre d'élus et de professionnels.

Nos discussions portent également sur les attributions du FEAMP, et là aussi, il m'apparaît important d'être vigilants.

Autre dossier de taille, s'il en est, ça a été le lancement de notre schéma communautaire du tourisme. Sur ce sujet, nous avons anticipé la Loi NOTRe pour réfléchir ensemble à cette prise de compétence.

Là aussi, Le cabinet en charge de l'étude, nous fera part dans quelques semaines d'un plan

d'actions à partir duquel nous aurons à nous prononcer au regard des éléments portés à notre connaissance.

J'ajoute que ce dossier, piloté, par Katia Gravot et les services, fait l'objet d'une démarche participative qui associe l'ensemble des acteurs locaux du tourisme.

Le dossier de valorisation du site de Tronoën suit également son cours. Nous avons confié une étude au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement. Il est indéniable qu'en nous devons traiter en urgence des travaux de consolidation de l'édifice tant sur la maçonnerie que sur la toiture.

Pour finir sur le volet économique, je ne veux pas éluder notre nécessaire mobilisation pour l'arrivée plus rapide du Très Haut Débit.

Les ambitions du schéma national semblent vouloir, si j'ose dire, précipiter quelque peu les échéances. Pour notre part, nous nous sommes associés à la démarche de Quimper Cornouaille Développement pour relayer nos revendications auprès de la Région. Notre éloignement doit absolument être pris en compte.

La compétence Habitat continue à se structurer au sein de nos services. Ce dossier piloté par Vincent Gaonach a vu la mise en œuvre progressive de notre Programme Local. Pour ce faire notre assemblée a voté l'ensemble des critères d'accompagnement vers les particuliers comme vers les communes.

Avec nos collègues du Haut Pays Bigouden, nous venons de lancer une étude pré opérationnelle pour constituer une Opération Programmée de l'Habitat. Celle-ci viendra, notamment par le biais de L'Agence nationale d'amélioration de l'habitat, compléter notre régime d'aides fléché sur l'amélioration de l'habitat ancien, et plus particulièrement sur les aspects liés aux économies d'énergie et de l'autonomie pour le maintien à domicile.

Tout cela, bien évidemment, fait déjà et fera encore l'objet d'une communication très large.

J'ai souhaité aussi, que dès le mois de juin, nous puissions enfin nous saisir du dossier de l'aire d'accueil des gens du voyage.

Je rappelle également que nous avons mutualisé nos services d'instruction du droit des sols. Que là aussi, nos communes y trouvent une qualité de réponse aux réglementations de plus en plus complexes en matière d'urbanisme.

Mesdames et messieurs, je n'ose vous dire combien les dossiers que nous menons ont tous leur importance et se traduisent par l'amélioration des services rendus à la population, avec ce souci permanent de sécurisation des process et de maîtrise des coûts pour le contribuable.

Dans le domaine des déchets, 2015 aura été une année particulièrement prolifique. En effet, la mise en conteneurisation individuelle pour la collecte sélective n'a pas été une mince affaire, mais on peut dire que grâce à la mobilisation de nos services tant en matière de logistique qu'en termes de communication, tout s'est particulièrement bien passé.

Cette année 2015 aura aussi été marquée par la réception des travaux de mise aux normes et de modernisation de la déchetterie de Kerbénoen à Combrit.

Un travail suivi avec attention par Philippe Méhu, et qui vous en doutez ne s'arrête pas là.

En effet 2016 verra se mettre en place la nouvelle extension des consignes de tri avec là aussi une

grande campagne de sensibilisation.

Nous aurons également la finalisation du chantier de mise aux normes et de modernisation de Lézinadou. Un dossier qui avait pris beaucoup trop de retard pour des raisons de négociations foncières.

Nous avons sifflé la fin de la récré et nous avons trouvé une solution compatible avec nos exigences.

Dans le domaine de l'eau, nous avons continué à renforcer notre périmètre de protection en procédant à de nouvelles acquisitions de parcelles ou en renouvelant de nombreuses conventions avec les propriétaires.

Nous avons également réalisé une étude pour calculer ce qu'on appelle le débit minimum écologique de nos cours d'eau. J'ai pu, il y a quelques jours, constater la nécessité de réaliser quelques travaux pour préserver à terme l'intérêt environnemental de ces cours d'eau.

Le grand chantier qui s'annonce pour les prochains mois en matière de distribution d'eau, et en cela Thierry Mavic, ne me démentira pas, concerne la sécurisation de l'usine de Bringall. Cela vaudra pour le stockage et la manipulation des produits chimiques mais aussi afin d'éviter des ruptures dans la fourniture d'eau potable. Nous savons que le risque zéro n'existe pas, mais il est de notre devoir de prendre toutes les dispositions pour ne pas y être confrontés.

Nous avons également programmé pour 2016, des travaux de réparations et d'entretien sur deux de nos châteaux d'eau. Ils étaient devenus plus que nécessaires. Bien-sûr, nous continuons sur l'amélioration des réseaux.

Une transition pour vous dire que la Loi NOTRe nous oblige également à prendre la compétence assainissement à l'échéance maximale de 2020. Nous avons souhaité collectivement nous orienter vers une prise de compétence au 1^{er} janvier 2018.

Pour ce faire, nous avons d'ores et déjà commencé à travailler sur les modalités, pas forcément simples, de ce transfert vers l'intercommunalité. C'est Ronan Crédou qui porte ce lourd dossier. Je ne doute pas qu'il le mènera à bien.

L'entretien et la valorisation de nos espaces sensibles naturels sont une préoccupation permanente de notre action communautaire.

Notre devoir de sensibilisation au respect de ces propriétés dont nous avons la charge est primordial. En ce sens, 2015, aura vu l'élaboration d'un arrêté municipal réglementant les usages sur ces espaces.

Nous avons également réalisés des travaux de confortement sur les sentiers douanier de Sainte-Marine. Tout comme en parallèle, nous continuons à inscrire de nouveaux sentiers au plan départemental des randonnées.

Comme le dit, Daniel Le Balch, et je partage cet avis, toutes ces actions contribuent aussi à la promotion touristique de notre territoire.

Mes chers amis, la Communauté de communes, s'est aussi donné pour objectif de se doter de compétences sociales.

Le dossier important petite-enfance, verra ses premières conclusions dans le courant de cette année. Il ouvrira probablement une nouvelle ère de mutualisation de services et de moyens pour

nos politiques à venir en matière d'enfance-jeunesse-famille.

Sur le portage des repas à domicile, je veux saluer le travail d'Annie Caoudal, qui en partenariat avec les personnels, a permis dans un souci de rationalisation et d'optimisation budgétaire, à maintenir la qualité et surtout les valeurs de ce service dont on sait qu'il est particulièrement apprécié.

Je rappelle que le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) a été délocalisé dans l'immeuble de la rue Charles Le Bastard, et qu'il continue, bien évidemment à jouer pleinement son rôle auprès des personnes âgées et de leurs familles.

Pour ce qui touche à nos équipements sportifs, je dirais qu'ils se portent bien en termes de fréquentation. Pour la piscine, elle continue à progresser d'année en année. Nous avons il y a quelque temps inauguré de nouveaux vestiaires afin de rendre cet équipement encore plus fonctionnel.

Mes chers amis, je pourrai encore citer nombre d'actions que nous avons réalisées ou que nous mettons en œuvre, mais comme dirait quelqu'un de bon sens qui se reconnaîtra, il en faut garder un peu pour notre bulletin communautaire.

Juste deux choses extrêmement importantes quand-même, car sans cela, rien de ce tout ce que je viens d'évoquer de concret n'aurait pu ou ne saurait être réalisé.

La première a trait aux moyens budgétaires de la collectivité, à leur programmation pluriannuelle, exercice nécessaire pour mener à bien nos politiques. Et, en cela je remercie sincèrement Eric Jousseau et le service financier, pour nous permettre d'y voir clair sur nos intentions.

Eric, soit dit au passage, qui a également accepté de piloter l'arrivée d'une nouvelle compétence, à savoir la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Je n'ose imaginer l'ampleur de ce dossier dans les années à venir, tant notre territoire est concerné.

La deuxième et ce n'est pas la moindre, loin s'en faut, c'est la qualité du travail et des missions accomplies par l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs de notre collectivité. Ces collaboratrices et ces collaborateurs qui sont sous ta responsabilité, Madame la Directrice générale des services, chère Claire. Je souhaite que tu leur transmettes toute notre gratitude, en mon nom et en celui de l'ensemble des conseillers communautaires.

Je souhaite aussi te dire, chère Claire, combien j'apprécie notre collaboration. Elle se veut sous le sceau de l'efficacité et d'un sens particulièrement aigu du service public. Elle s'appuie aussi, sur ce que je considère comme étant fondamental dans nos relations professionnelles : la confiance.

Mesdames et Messieurs, chers amis,

En ces temps perturbés qui nous claquent leurs lots d'une réalité trop souvent inique, nous nous devons de continuer notre combat politique pour essayer de faire en sorte que demain soit toujours meilleur.

Pour illustrer mon propos, je veux vous faire partager cette citation du poète et résistant, René Char, citation prononcée par André Laignel, lors du rassemblement des Maires de France à Paris, le 17 Novembre dernier.

René Char disait ceci :

"Le réel quelquefois désaltère l'espérance. C'est pourquoi, contre toute attente, l'espérance survit."

Alors gardons espoir, et continuons à travailler ensemble pour notre Communauté de communes du Pays Bigouden.

Et parce que nous parlons d'espoir, peut-être un jour, **pour notre Pays Bigouden tout entier**. C'est à tout le moins ce que je souhaite.

Bonne année à vous, gardez la Pêche, car nous en avons vraiment besoin !

Je vous remercie